

DISPOSITIF PREMIER CAMPUS UT2J - 2025/2026

CONTEXTE :

Projet ACORDA – Description [**>>>ICI**](#)

Présentation du dispositif Premier Campus des Université de l'Académie de Toulouse : [**>>>ICI**](#)

DESCRIPTION DE L'ACTION :

Cette action propose aux lycéens et étudiants en réorientation de s'immerger au sein de l'UT2J. Deux types d'immersion seront proposées : la participation à un cours ouvert et/ou une rencontre avec des étudiants ambassadeurs. Pour faire le lien entre les immersions proposées et le public cible, la plateforme Premier Campus UT2J a été développée.

PUBLIC CIBLE : Lycéens mineurs / majeurs **et** étudiants mineurs / majeurs de L1 ou L2 en réorientation.

OBJECTIFS :

- Expérimenter le futur cadre d'études par des immersions en cours et/ou des échanges avec des acteurs du supérieur.
- Identifier les attendus des formations en participant à des cours de L1/L2.
- Dépasser les représentations premières de l'université en participant à une immersion courte.

DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF : Les cours ouverts seront proposés aux dates et créneaux suivants :

1 ^{re} semaine des vacances de la Toussaint : du 20 au 24 octobre 2025		1 ^{ère} semaine des vacances d'hiver du 23 au 27 février 2026	
Lundi 20 octobre	De 08H00 à 18H30	Lundi 23 février	De 08H00 à 18H30
Mardi 21 octobre	De 08H00 à 18H30	Mardi 24 février	De 08H00 à 18H30
Mercredi 22 octobre	De 08H00 à 18H30	Mercredi 25 février	De 08H00 à 18H30
Jeudi 23 octobre	De 08H00 à 18H30	Jeudi 26 février	De 08H00 à 18H30
Vendredi 24 octobre	De 08H00 à 18H30	Vendredi 27 février	De 08H00 à 18H30

LES MODALITÉS D'ACCUEIL DES PARTICIPANTS :

L'accueil **du public, essentiellement mineur, engage la responsabilité de l'UT2J**. C'est pourquoi le cadre suivant a été défini :

1. Les participants devront émerger sur le stand qui sera tenu par le Scuio-IP au rez-de-chaussée du bâtiment *Université Ouverte* 20 minutes avant le début du cours proposé à l'immersion. En cas d'absence d'un lycéen mineur, les responsables légaux seront avertis par le Scuio-IP.
2. Les **déplacements** des lycéens du bâtiment « *Université Ouverte* » jusqu'à la salle dans laquelle se tient le cours ne peuvent pas se faire sans accompagnement. Des membres du Scuio-IP et des étudiants ambassadeurs se chargeront d'accompagner le public cible inscrit au cours ouvert.
3. Une fois le cours terminé, le participant n'est plus sous la responsabilité de notre établissement.

*Opération soutenue par l'État dans le cadre de l'action « Territoire d'innovation pédagogique »
du Programme d'Investissements d'Avenir, opérée par la Banque des Territoires.*

OUVERTURE D'UN COURS SUR PREMIER CAMPUS :

Pour ouvrir son cours, l'enseignant devra renseigner le [questionnaire](#) ci-dessous :

Lorsque le questionnaire sera renseigné, les administrateurs de Premier Campus inscriront l'enseignant et son cours ouvert sur la plateforme. Deux courriels de notifications seront transmis à l'enseignant. Le premier courriel mentionnera l'ouverture du compte Premier Campus (avec identifiant et votre mot de passe). Le second confirmera l'ouverture du cours et sa visibilité sur Premier Campus UT2J. À tout moment, il sera possible pour l'enseignant de modifier son cours en se rendant sur [Premier Campus UT2J accès enseignant](#).

Lien vers l'accès enseignant : <https://premiercampus.univ-tlse2.fr/enseignant/>

Date limite pour ouvrir son cours sur la plateforme au 1er semestre : mercredi 8 octobre 2025

Date limite pour ouvrir son cours sur la plateforme au 2ème semestre : mercredi 11 février 2025

Trois jours avant l'immersion, l'enseignant reçoit un email automatique si des stagiaires sont inscrits dans son cours (avec liste des stagiaires inscrits).

LES MODALITÉS D'INSCRIPTION DU PUBLIC CIBLE :

Pour intégrer ce dispositif, les participants devront se rendre sur le site [Premier Campus UT2J](#) et créer un compte. Sur cette application, les lycéens consultent les cours ouverts et les sélectionnent pour s'y inscrire.

Les participants peuvent s'inscrire jusqu'au lundi 13 octobre inclus pour les cours ouverts au premier semestre et jusqu'au lundi 16 février 2026 inclus pour les cours ouverts au second semestre.

Pour que l'inscription à l'immersion soit validée, les participants déposent obligatoirement sur la plateforme Premier Campus un [certificat de scolarité](#) et une [autorisation d'immersion](#) personnalisée générée automatiquement une fois le cours sélectionné. Cette autorisation est signée par les participants et par le responsable légal si le participant est mineur.

Après vérification de la validité des documents, les administrateurs du Scuio-IP valident l'immersion du lycéen et font signer l'autorisation d'immersion par la Présidente (délégation de signature).

Trois jours avant l'immersion, le lycéen reçoit un email automatique de rappel.

CONTACTS ADMINISTRATEURS DU SCUIO-IP PREMIER CAMPUS :

Mail Premier Campus
premiercampus@univ-tlse2.fr

Romain Menage
COIP – Scuio-IP
romain.menage@univ-tlse2.fr
05 61 50 37 24